

PROCES VERBAL du Conseil Municipal du MARDI 3 JUIN 2014

Nombre de membres : L'an deux mil quatorze, le trois juin à 20 heures 30e Conseil
Afférents au Conseil : 19 Municipal de LA CHAPELLE DE LA TOUR régulièrement
En Exercice : 19 convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu
habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean GALLIEN.

Présents : Jacques BERNARD, Nathalie PEUTIN, Gérard BOUVIER, Clarisse POLAUD, Hervé GUILLAUD, Odile RAVIER, Gilbert DAMEZIN, Christian BONNET GONNET, Véronique BARROSO, Serge MEYRIEUX, Elisabeth CAMOULES, Carole MILLET, Frédérique PEREZ, Fabrice GENTIL, Patrice ORCEL, Véronique CANTELLO.

Absents : Thérèse ARNAUD, Véronique BAROSSO qui ont respectivement donné procuration à Nathalie PEUTIN et Clarisse POLAUD. Fabien CHATELAT
Arrivée de véronique BAROSSO à 21h35 à la fin du débat sur les rythmes scolaires.

Secrétaire de séance : Mme CANTELLO Véronique

ORDRE DU JOUR : * Jury d'assises
* SEDI « éradication des ballons fluo – tranche 1 : approbation du projet définitif
* SEDI « éclairage avenue du stade » : approbation projet définitif
* URBANISME : exonération de la taxe d'aménagement DP abris de jardin
* Rythmes scolaires
* Commission des impôts directs
* Médiathèque : membres commission
* PERSONNEL : suppression poste (agent spécialisé principal 2^{em} classe écoles
maternelles à 140h et adjoint technique principal 1^{ère} classe TC)
* QUESTIONS DIVERSES

Ouverture de la séance à 20h40

Approbation du dernier compte rendu

Le compte rendu de la réunion du 23 avril 2014 est adopté à l'unanimité

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DES DELEGATIONS

Le Maire rend compte des décisions prises par ses soins dans le cadre des délégations données :

- ❖ Renouvellement contrats assurances : une mission de conseil a été signée avec le cabinet Gotteland – Loof pour la mise en concurrence (honoraire : 1 550 € HT)
- ❖ Achat de dictionnaires pour les enfants de CM2 (coût 281.76 €)

JURY D'ASSISES

Le Conseil municipal procède, à partir de la liste électorale, au tirage au sort de 3 personnes qui figureront sur la liste préparatoire du jury criminel, établie au titre de l'année 2015, pour le ressort de la Cour d'Assises de l'Isère.

Sont ainsi désignés : 1 – M. Julien CONTAMIN
2 – Mme KLEIN Florence
3 – M. PAUMATHO Rémy

Demande de maîtrise d'ouvrage déléguée et de financement au SEDI pour des travaux d'ECLAIRAGE PUBLIC : Eradication des ballons fluo (tranche 1) - « Avenue du stade RD16L »

Le Maire informe le Conseil Municipal que le SEDI peut assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée des travaux d'éclairage public et apporter un financement de ceux-ci.

Il propose que la Commune sollicite à la fois la maîtrise d'ouvrage déléguée et l'aide financière du SEDI pour les travaux sur les travaux programmés en 2014 :

* éradication des ballons fluo et rénovation de 5 armoires de commande pour un montant estimatif de 33 012 € TTC (part à la charge de la commune : 10 794 €)

* rénovation de l'éclairage public « avenue du stade » pour un montant de 20 156 € TTC (part à la charge de la commune : 6 583€)

Le SEDI ne propose une aide que lorsque le matériel d'éclairage public installé répond à certains critères d'efficacité énergétique, permettant l'obtention de certificats d'économie d'énergie (CEE). Il se chargera de la demande de CEE en son nom auprès des services instructeurs.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité approuve ces deux projets ainsi que leurs plans de financement.

TAXE AMENAGEMENT – exonération DP abris de jardin

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L 331-1 et suivants, notamment L. 331-9.

Vu la loi de finances n° 2013-1278 du 29 décembre 2013

Le Maire informe que les opérations d'aménagement et de construction, de reconstruction et d'agrandissement des bâtiments, installations ou aménagements de toute nature, soumises à un régime d'autorisation, donnent lieu au paiement d'une taxe d'aménagement (article L 331-6 du Code de l'Urbanisme).

S'agissant le plus souvent de constructions de moins de 20 m² de type abris ou cabanons de jardins, qui se retrouvent ainsi avec une taxe supérieure au prix de leur construction le risque est qu'elles ne soient plus déclarées.

Le Maire propose d'appliquer une exonération totale de la taxe d'aménagement sur les abris de jardins de moins de 20 m² soumis à déclaration préalable.

Le Conseil Municipal approuve cette proposition.

RYTHMES SCOLAIRES

Clarisse POLAUD, adjoint en charge des affaires scolaires informe que la commune doit notifier avant le 6 juin la modification des horaires proposés dans le cadre de la réforme du 24 janvier 2013 sur l'organisation du temps scolaire et validés par l'inspection académique en décembre 2013.

En effet le décret du 7 mai 2014 offre la possibilité de revenir sur les horaires et permet un assouplissement de l'organisation des rythmes scolaires.

Elle rappelle les horaires proposées : Lundi – mardi – Jeudi – Vendredi : 8h30 – 11h30 / 13h30 – 15h45 – Mercredi 8h30 – 11h30

La commission communale a proposé d'annuler la décision de terminer à 15h45 chaque jour et de revenir à une précédente décision du conseil d'école qui était d'organiser le temps périscolaire sur deux demi-journées soit 2 jours x 1.50 h.

Ce qui permettrait de diminuer les temps de garderie et permettre aux intervenants de proposer des activités plus efficaces.

Cette décision a été proposée aux enseignants qui ont émis un avis défavorables estimant qu'il fallait préserver le rythme de l'enfant en allégeant la journée et permettre une régularité sur la semaine notamment pour les plus petits.

Si la décision est de maintenir les horaires proposés soit 4 x 45 mn, il y a lieu de prévoir des activités intéressantes à proposer pour les primaires, la recherche d'intervenants, de préférence des bénévoles, d'organiser ces activités par cycle, réfléchir sur la prise en charge du coût engendré par la réforme,

Les enseignants ont proposés une aide aux devoirs 3 fois par semaine. Il sera demandé aux enseignants la possibilité de proposer d'autres activités que l'aide aux devoirs.

Il est précisé qu'en temps périscolaire, il est prévu 1 enseignant pour 14 enfants.

Le Maire informe qu'un courrier sera fait aux parents pour expliquer le choix de la commune sur la mise en place de la réforme.

Les activités seront mises en place petit à petit.

Après avoir entendu l'exposé, il est décidé de maintenir les horaires déjà proposés.

COMMISSION des IMPOTS DIRECTS

Le Maire rappelle que le renouvellement général du conseil Municipal implique de procéder à la désignation des nouveaux membres de la commission communale des impôts directs locaux.

Il propose la liste suivante qui sera adressée à la direction départementale des finances publiques de l'Isère afin qu'elle nomme 6 membres titulaires et 6 membres suppléants.

Titulaires :

ORCEL Claude

PIZZOCARO Geneviève

MEUNIER Paul

ORCEL Denis

VARLOUD Patrick

PELLISSIER Marc

PEUTIN Alain

PERRIN Henri

GUILLAUD Henri

ROUX Michelle

BONVALLET Christian

PONCET Guy de La Bâtie Montgascon

Suppléants :

PATTARD Geneviève

VALLIN Andrée

FERRAND Daniel

MONIN Christian

POULET Denis

DAMEZIN Jean-Claude

MOREL Yves

DURIF Jean Paul

GRAYEL Jean-François

LABORIE Guy

RICHARD Maurice

FRETON Patrice de St Jean de Soudain

Le Conseil municipal approuve la liste ainsi composée.

MEDIATHEQUE MUNICIPALE

Odile RAVIER, responsable de la médiathèque municipale rappelle que Clarisse POLAUD, Nathalie PEUTIN et Véronique BARROSO ont été désignées en conseil municipal comme membres de la commission en charge de la bibliothèque municipale.

Elle propose d'étendre cette commission à des membres extérieurs. Sont proposés :

Andrée BLANCHOT – Agnès BRONNEC – Danielle CANTELLO – Cristina DURIF – Rose-Marie FOUEST – Marie-Agnès GAGNOUD – Martine GUILLOT-JEROME – Martine MERCIER – Yvette MEYRIEUX

Le Conseil valide la composition de la commission bibliothèque

PERSONNEL COMMUNAL – suppression POSTES

Le Maire Informe que suite à la mise en retraite de 2 agents, il y a lieu de supprimer les postes :

- Agent spécialisé principal de 2^{ème} classe des écoles maternelles
- Adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe

Le Conseil Municipal approuve cette proposition.

QUESTIONS DIVERSES

- Recrutement futur en prévision d'un départ à la retraite d'un agent aux services techniques pour le début d'année 2015
- Ecoles :
 - modification des horaires des agents suite à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires,
 - Recrutement d'une personne en reconversion dans le cadre d'un stage pour devenir ATSEM
- Attribution par le Conseil Général de la somme de 40 000 € dans le cadre des amendes de police pour l'aménagement de l'avenue du Stade
- Lancement par la CCVT des travaux d'assainissement sur le secteur Mollard-Collombier, fin juin pour une mise en service en septembre. Le maire fait part de l'accord des propriétaires qui vont subir des servitudes sans bénéficier du réseau.
- Syndicat des collègues : renouvellement du bureau mais toujours le même Président

- SMABB : renouvellement du bureau avec changement de présidence
- Jacques Bernard informe que la locataire du studio de la maison médicale s'en va et que le studio sera reloué mi-juin
- Incidents à la Salle d'animation rurale : des plaques du toit sont à changer
- Gérard Bouvier en charge de la voirie informe que 3 études sont en cours à la Communauté de Communes (élargissement du chemin du colombier, élargissement du chemin de champ Tarot, emprise de terrain pour l'aménagement du carrefour du Guinet). La cours de la petite école va être refaite, les travaux sont prévus en septembre. Le drainage est à prévoir et le crépi du bâtiment devra être réalisé avant.

Levée de séance à 23h

Membres présents	Fonction	Signatures
Jean GALLIEN	Maire	
Jacques BERNARD	1 ^{er} adjoint	
Nathalie PEUTIN	2 ^{ème} adjoint	
Gérard BOUVIER	3 ^{ème} adjoint	
Clarisse POLAUD	4 ^{ème} adjoint	
Hervé GUILLAUD	5 ^{ème} adjoint	
Odile RAVIER	Conseillère municipale	
Gilbert DAMEZIN	Conseiller Municipal	
Christian BONNET GONNET	Conseiller Municipal	
Véronique BARROSO	Conseillère municipale	
Serge MEYRIEUX	Conseiller Municipal	
Elisabeth CAMOULES	Conseillère municipale	
Carole MILLET	Conseillère municipale	
Frédérique PEREZ	Conseillère municipale	
Fabrice GENTIL	Conseiller Municipal	
Patrice ORCEL	Conseiller Municipal	
Véronique CANTELLO	Conseillère municipale	

